

CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE INDETERMINEE

ENTRE : PREMIERE DISTILLERIE SARL EN SIGLE " PREMIDIS SARL "

Immatriculé à l'INSS sous n° 1002000219V02

Ci-après dénommé (e) L'EMPLOYEUR, ici représenté par Mr UPPALAPADU SHIVA PRASAD REDDY

Qualité : DIRECTEUR GENERAL

ET : Monsieur Bitenga Ganza Cocos

Né (e) à : / / à , carte d'identité n°

Résident à Kinshasa Quartier Avenue

Ci-après dénommé TRAVAILLEUR et dont la famille comprend :

Epouse et ses enfants :

- | | |
|----|-----------|
| 1) | 6) |
| 2) | 7) |
| 3) | 8) |
| 4) | 9) |
| 5) | 10) |



IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

Art.1 : L'employeur engage à son service aux conditions générales de l'Ordonnance loi N°015/2002 du 16 octobre 2002, portant code du travail et aux conditions particulières ci-après, l'employé (e) qui accepte en qualité d'..... Catégorie VI Echelon 2

Art.2 : L'Employé fournira ses services à GOMA et partout ailleurs en RDC .

Il lui est alloué une rémunération mensuelle de base : 1.015.000 FC de logement 304.500 FC

les allocations familiales : par jour et par enfant

de transport : 52.000 FC

Prime diverse :

Art.3 : Le présent contrat prend cours le / / moyennant un essai (six) mois tandis que le préavis est de 26 J , augmenté de 9 jours ouvrables par année de Service, compté de date à date, le congé annuel est de 12 jours augmenté d'1 jour par tranche de 5 ans.

Art.4 : Les soins médicaux et pharmaceutiques du travailleur et de sa famille sont à charge de l'Employeur dans les conditions prévues par le code du travail.

Art.5 : Chacune des parties peut rompre le présent contrat pour faute lourde conformément aux dispositions légales

Art. 6: Pour tout cas non prévu dans les libellés du présent contrat, les parties s'engagent à recourir aux dispositifs du code du travail en vigueur en République démocratique du Congo.

Fait à : Goma / le 02 / 01 / 2022

SIGNATURE DES PARTIES

Signature du Travailleur

Signature de l'Employeur



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	Visa de ONEM
OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI GOMA	
VISE PAR	<u>DJEMBA HYANGO</u>
FONCTION	<u>O.P</u>
LOCALITE	<u>NIK</u>
DATE	<u>04 fevrier 2022</u>
SOUS LE	<u>24/01/2022</u>
SIGNATURE	<u>[Signature]</u>

PROVINCE DU NORD-KIVU

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

INSPECTION URBAINE

DE LA SANTE PUBLIQUE

SERVICE DE L'HYGIENE PUBLIQUE

B.P. 32 GOMA

CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE

Je soussigné(e) ... BONOTA LOKOMBE Docteur en Médecine
(Titre Principal) Med. Epidemi demeurant à Goma sur demande
qui m'a été faite par PREMIDIS S.A.R.L. et après avoir examiné, ce jour, le (la) nommé (e) ... BITEGA GANZACOCOS

J'ai constaté ce qui suit :

Examens cliniques : BONS

Examens complémentaires : les résultats sont satisfaisants

CONCLUSION

Taille : 169 cm

✓ Apte à tous travaux

Poids : 70 Kgs

* Apte aux travaux légers

Périmètre thorax : 85 cm

* Apte aux travaux ci-après :

Indice de Pignet : 14

* Inapte.

Fait à Goma, le 07.01.2022

Le Médecin



BONOTA LOKOMBE
Médecin Epidemiologiste

lemeuf